LES AIDES DU MINISTERE FRANÇAIS DE LA CULTURE ET DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Bernard Borghino
Chargé de mission
traductions
Centre National de Livre

L'action internationale du Ministère français de la culture et de la communication et du Centre national du livre intervient à tous les stades de la «chaîne du livre». Des dispositifs d'aides ont été mis en place de longue date, parmi lesquels citons les actions de promotion de l'édition française, les aides à la commercialisation et le soutien aux traductions.

- La promotion :

Un soutien conséquent est apporté au Bureau international de l'édition française (www.bief.org), un organisme interprofessionnel, de statut associatif, qui regroupe l'ensemble des activités de promotion de la production éditoriale française. Outre la présence dans les foires internationales du livre, il assure des activités d'étude, de prospection des marchés, de documentation, et de formation destinée aux professionnels étrangers.

- Les aides à la commercialisation :

Des aides au transport et aux assurances couvrant l'ensemble des risques à l'exportation sont confiées, dans le cadre

BDD-A4945 © 2004 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:00 UTC)

d'une convention avec le Ministère de la culture et de la communication, à la Centrale de l'édition, un organisme interprofessionnel.

Par ailleurs, les librairies installées hors de France et vendant des livres français peuvent bénéficier d'aides que leur propriétaire soit de nationalité française ou non. Ces aides portent sur la constitution ou le développement de stock de livres français. Elles sont accordées en tenant compte des spécificités de chaque pays ou de chaque zone géographique.

- Les aides à la traduction des livres français vers les langues étrangères

Aides aux éditeurs étrangers pour la traduction d'ouvrages français en langues étrangères : cette aide consiste à prendre en charge une partie des frais de traduction. Toutes les catégories d'ouvrages (littérature, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, sciences humaines, sciences et techniques...) sont concernées, à l'exception des œuvres françaises appartenant au domaine public, des ouvrages pratiques et des manuels scolaires.

Bourses de séjour aux traducteurs étrangers.

Ce programme, mis en place en 1985, permet aux traducteurs de séjourner en France, tant pour travailler à des projets de traduction que pour aider leurs maisons d'édition à découvrir des auteurs et à établir des liens avec les éditeurs français. Plus de 100 traducteurs du monde entier en bénéficient chaque année.

- Les livres étrangers en France :

En effet, l'accès des littératures étrangères en France demeure l'une des missions du Centre national du livre. Un soutien important est ainsi accordé par des subventions aux traductions d'ouvrages étrangers en français ainsi qu'aux manifestations mettant en scène les littératures étrangères.

Le Ministère de la culture et de la communication (www.culture.gouv.fr)

Le Centre national du livre (www.centrenationaldulivre.fr)

BDD-A4945 © 2004 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:00 UTC)